

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau A : Premier cycle en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein)<sup>1</sup>, rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses 2022-2023

	Premier cycle en arts				Premier cycle en sciences				Rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses
	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2021-2022	Droits de scolarité des étudiants internationaux (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2021-2022	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2021-2022	Droits de scolarité des étudiants internationaux (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2021-2022	
<b>Nouveau-Brunswick</b>									
Mount Allison University	9 725	3,02 %	19 620	3,05 %	9 725	3,02 %	19 620	3,05 %	<b>Programme de bourses renouvelées pour frais de scolarité<sup>2</sup></b>
St. Thomas University	8 039	5,00 %	18 068	5,00 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Université de Moncton	7 642	2,00 %	14 005	2,00 %	7 642	2,00 %	14 005	2,00 %	
University of New Brunswick	7 825	4,50 %	18 323	4,50 %	7 825	4,50 %	18 323	4,50 %	
<b>Nouvelle-Écosse</b>									
Acadia University	9 761	3,00 %	19 543	3,00 %	9 761	3,00 %	19 543	3,00 %	<b>Programme de bourses pour étudiants de la Nouvelle-Écosse (temps plein)<sup>3</sup> 1 283 \$</b>
Atlantic School of Theology	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Cape Breton University	8 784	2,99 %	17 568	2,99 %	8 784	2,99 %	17 568	2,99 %	
Dalhousie University	8 595	2,98 %	25 455	9,31 %	9 750	2,98 %	26 610	9,02 %	
Mount Saint Vincent University	8 668	3,00 %	17 335	3,00 %	9 098	3,00 %	17 765	3,00 %	
NSCAD University	9 301	3,00 %	20 827	3,00 %	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
Saint Mary's University	8 630	2,98 %	20 340	8,02 %	9 280	3,00 %	21 760	7,99 %	
St. Francis Xavier University	9 650	2,99 %	19 300	2,99 %	9 650	2,99 %	19 300	2,99 %	
University of King's College	8 595	2,98 %	25 455	9,31 %	9 750	2,98 %	26 610	9,02 %	
Université Sainte-Anne	8 509	3,00 %	11 638	3,00 %	9 769	3,00 %	12 898	3,00 %	
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>									
University of Prince Edward Island	6 570	1,86 %	14 274	1,97 %	6 570	1,86 %	14 274	1,97 %	<b>Bourse George Coles 2 600 \$; Island Advantage<sup>4</sup></b>

Source : Données fournies par les universités. Les droits de scolarité ne sont pas ajustés ni pondérés.

Nota : Les droits de scolarité présentés sont pour les étudiants qui commencent un programme en 2022-2023. Certaines universités offrent un rabais aux étudiants qui poursuivent leurs études et qui satisfont certains critères.

s. o. : sans objet

<sup>1</sup> « Temps plein » : charge de cours complète.

<sup>2</sup> Le programme de bourses renouvelées pour frais de scolarité fournit de l'aide financière fondée sur les besoins. Plus de renseignements, y compris les critères d'éligibilité sont disponibles à partir du lien suivant :

[https://www2.snb.ca/content/snb/fr/services/services\\_renderer.201496.Programme\\_de\\_bourses\\_renouvel%C3%A9es\\_pour\\_frais\\_de\\_scolarit%C3%A9.html](https://www2.snb.ca/content/snb/fr/services/services_renderer.201496.Programme_de_bourses_renouvel%C3%A9es_pour_frais_de_scolarit%C3%A9.html) Les droits de scolarité présentés ne tiennent pas compte de ces montants. Les droits de scolarité varient selon le programme.

<sup>3</sup> La Nouvelle-Écosse offre aux résidents de la province un rabais conformément au programme de bourse des universités de la Nouvelle-Écosse. Plus de renseignements sur le programme sont disponible à partir du lien suivant :

<https://novascotia.ca/university-student-bursary/> Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés.

<sup>4</sup> L'Île-du-Prince-Édouard offre aux résidents de la province la bourse George Coles d'une valeur de 2 600 \$ (annuellement). « Island Advantage » : Les étudiants prince-édouardiens de familles à revenu faible ou moyen peuvent bénéficier d'une aide fondée sur leurs besoins en plus des autres bourses. Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés.